



FICHE TECHNIQUE

POLYFACE

NETTOYANT DETARTRANT MULTIFONCTIONS
pour ENTRETIEN - BRILLANTAGE et
PROTECTION des SURFACES POLIES
USAGE PROFESSIONNEL

POLYFACE est une préparation à base d'une association de fonctions dégraissantes de caractère non ioniques, d'émulgateurs anioniques, fonctions désincrustantes et désoxydantes.

Eléments de composition autorisés par l'arrêté du 8/09/99 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets destinés à entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: LIQUIDE
Aspect	: LIMPIDE
Masse volumique	: 1055 G/L ± 20 G/L
Réaction chimique	: CARACTERE ACIDE
PH pur	: 1.00 ENVIRON
Couleur	: INCOLORE

PROPRIETES PRINCIPALES

POLYFACE est miscible dans l'eau en toutes proportions. **Ne rayer pas les surfaces.**

POLYFACE solubilise les tartres, les oxydes métalliques, les traces de ciment. Il permet le nettoyage des surfaces carrelées, émail, marbre, la céramique en alternance avec l'emploi des nettoyeurs de sols usuels. Il enlève l'aspect terne et gris des sols carrelés et des revêtements de sols thermoplastiques.

POLYFACE apporte l'éclat du neuf aux surfaces chromées, inoxydables, alliages légers, aluminium anodisé. En dilution appropriée, il avive les cuivres et métaux cuivreux, surfaces zinguées, oxydées, aluminium et alliages.

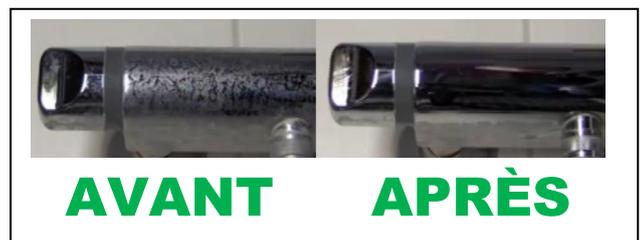
POLYFACE rénove les huisseries, encadrements, garnitures en aluminium anodisé.

POLYFACE est sans danger pour le verre, les vitres, les matières plastiques usuelles, aux conditions d'emploi, favorise le nettoyage des surfaces en pierre, béton, peintures lessivables pour l'élimination des traces d'écoulements d'eau, traces vertes, dépôts d'algues, de rouille ou de calcaire.

POLYFACE est conçu pour les services de nettoyage et de maintenance dans l'industrie, les collectivités, services de santé, hôtellerie pour l'entretien et le détartrage des sanitaires, salles d'eau, baignoires, lavabos, robinets, pommes de douches, vestiaires, carrelage, cabines de douches, etc...

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- Selon la nature des surfaces et leur état d'encrassement, s'utilise pur ou dilué dans l'eau froide à raison d'une partie de produit pour 5 à 10 parties d'eau.
- En application à la brosse, au balai éponge, en pulvérisation.
- Laisser agir quelques minutes.
- Terminer par un rinçage complet à l'eau claire.



RECOMMANDATIONS



H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans les déchets industriels spéciaux.

- moins de 5% de : agents de surface anioniques

- 5% ou plus, mais moins de 15% de : agents de surface non ioniques

Ne pas appliquer le produit concentré sur surfaces en marbre poli ou pierre tendre calcaire polie, en cas de contact rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota : les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.